



## Atelier du Chamossaire

### Conditions d'utilisation et de règlement des bons

L'Atelier du Chamossaire propose deux types de bon : un bon valable pour 5 cours de 2 heures et un bon valable pour 10 cours de 2 heures. Le bon pour 5 cours est valable 6 mois à partir de la date du 1<sup>er</sup> cours suivi, le bon pour 10 jours est valable 1 an à partir du 1<sup>er</sup> cours suivi. Les dates de cours sont à choisir parmi les dates proposées. Les détenteurs d'un bon doivent s'inscrire au cours au minimum 24 heures à l'avance, par email ou par sms. Le règlement pour l'achat des bons est à effectuer au moyen d'un bulletin de versement, par virement bancaire ou en espèces lors du premier cours. Les bons sont transmissibles entre participant.e.s de même catégorie (enfants de moins de 8 ans, jeunes entre 8 et 14 ans, adultes) mais ne sont pas remboursables.

L'animatrice peut exceptionnellement annuler un cours, dans ce cas elle s'engage à prévenir les détenteurs de bons le plus tôt possible.

### Matériel à disposition

**Est fourni le matériel suivant:** diverses sortes de papier, gouache, acrylique, aquarelle, pinceaux, fusains, crayons, feutres, pastels secs et à l'huile, argile, matériel de bricolage, outils.

Le/la participant/e est libre d'apporter tout matériel complémentaire, à sa charge.

**Ne sont pas fournis ou sont facturés au coût de revient :** châssis, toile, feutres spécifiques, matériel non répertorié ci-dessus. Une participation financière peut être demandée aux participants souhaitant fabriquer leur palette d'aquarelle à partir de pigments.

Le matériel est à utiliser en quantité raisonnable. L'animatrice peut estimer qu'un usage du matériel est fait en quantité démesurée et en avertir le/la participante. Dans le cas où ce dernier ne souhaiterait pas revenir à un usage plus modéré du matériel, il peut être demandé au/à la participant/e une participation financière pour le matériel, ou encore d'apporter lui/elle-même ce dernier. Ne sont pas concernés les cours pour enfants et les stages créatifs, l'animatrice gérant la quantité de matériel à disposition.

### Stockage du matériel et des œuvres

Les participants peuvent laisser à l'atelier les œuvres en cours de création, et du matériel qu'ils souhaiteraient apporter, pour autant que celui-ci ne soit pas trop volumineux. L'atelier du Chamossaire n'est pas responsable pour le matériel ni les œuvres laissées à l'atelier après la fin de la durée de validité du bon utilisé, sauf en cas de renouvellement de ce dernier.

### Divers

Des goûters ou collation étant inclus lors de certains cours ou sessions, le/la participant/e ou les parents des participant/e/s mineur/e/s sont priés de signaler toute allergie alimentaire.